

Code du module:	FORAV4
Unité capitalisable:	Prise en charge et stimulation de clients 2 (EDUC2)
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable d'identifier des émotions des bénéficiaires en mettant à profit ses connaissances de base acquises à l'établissement scolaire, de les distinguer et de réagir en fonction des circonstances.
	Note maximale: 6
INDICATEURS • L'apprenti attribue les différentes émotions des bénéficiaires aux expressions correspondantes. • L'apprenti réagit en fonction des circonstances et il propose des options d'action potentielles/correspondantes aux bénéficiaires. • L'apprenti est capable de réagir aux sensations émotionnelles de bénéficiaires avec empathie en appliquant la méthode de l'écoute active. SOCLES • Les analyses de l'apprenti étaient cohérentes et il a agi d'une manière adaptée aux circonstances dans une large mesure. • L'apprenti a suivi les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et la mise en pratique était adaptée.	

2

L'apprenti est capable d'évaluer les compétences des bénéficiaires en mettant à profit ses connaissances de base acquises à l'établissement scolaire et de proposer d'autres options d'actions appropriées.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'observer le comportement social des bénéficiaires et de le documenter.
- L'apprenti est capable d'évaluer si le comportement des bénéficiaires observés est adapté aux circonstances sociales, de leur proposer d'autres options d'actions éventuelles/nécessaires et, le cas échéant, de les mettre en pratique.
- L'apprenti met à profit des options pour encourager et pour accompagner le développement social des bénéficiaires de manière optimale.

SOCLES

- Les analyses de l'apprenti étaient cohérentes et il a proposé d'autres options d'actions cohérentes et réalisables.
- L'apprenti a évalué les compétences sociales des bénéficiaires de manière cohérente et il a identifié les caractéristiques les plus manifestes du développement social.
- L'apprenti a proposé d'autres options d'actions cohérentes et adaptées.
- L'apprenti a mis en pratique des options compréhensibles et adaptées.

3

L'apprenti est capable d'accompagner les bénéficiaires au cours de la gestion de conflits et de proposer des attitudes appropriées.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti considère les étapes suivantes au cours de la gestion d'une circonstance conflictuelle:
 - l'identification et la désignation du conflit,
 - la définition du conflit,
 - la réunion de propositions de règlement,
 - le choix d'une méthode de règlement,
 - la détermination des contributions des intervenants au règlement,
 - l'évaluation du règlement.
- L'apprenti propose des options de règlement appropriées.

SOCLES

- L'apprenti a opté pour des étapes adaptées et cohérentes au cours de la gestion de la circonstance conflictuelle.
- L'apprenti a proposé des options de règlement majoritairement adaptées.

4

L'apprenti est capable d'analyser des transitions ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les accompagner.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti analyse les missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'acclimatation, d'un changement de groupe ou d'activité et d'un départ.
- L'apprenti agit d'une manière adaptée aux circonstances.

SOCLES

- L'apprenti a à chaque fois désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique à l'égard des tuteurs légaux et de partenaires coopérants externes dans les contextes de l'acclimatation, d'un changement de groupe et d'un départ.
- Les actions de l'apprenti étaient en majorité adaptées aux circonstances.

5

L'apprenti est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire au cours de son processus d'apprentissage d'une manière adaptée à son âge.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti constate que les intérêts, la curiosité ainsi que la fascination des bénéficiaires constituent un processus d'apprentissage potentiel.
- L'apprenti est capable d'accompagner son groupe cible au cours de processus d'apprentissage qui se déroulent au quotidien.
- L'apprenti est capable d'accompagner et de soutenir des processus d'apprentissage à partir des points suivants.
 - l'observation d'expériences d'apprentissage des bénéficiaires,
 - la perception de progrès des bénéficiaires,
 - l'observation et la verbalisation d'actions des bénéficiaires,
 - la perception et la reconnaissance de succès des bénéficiaires,
 - l'analyse de son rôle de co-constructeur.

SOCLES

- L'apprenti a décrit les circonstances initiales de processus d'apprentissage en employant ses mots personnels.
- L'apprenti a accompagné le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière adaptée aux circonstances dans une large mesure.
- L'apprenti a accompagné son groupe cible d'une manière adaptée aux circonstances au cours de son/ses processus d'apprentissage et il a à chaque fois intégré au moins trois des options d'accompagnement et de soutien indiquées.

6

L'apprenti est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et de les accompagner au cours du développement de leur autonomie.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti comprend la mission d'un professionnel du domaine socio-pédagogique au cours du soutien des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et il encourage leur autonomie en considérant les aspects suivants:
 - l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement,
 - la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations,
 - la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des bénéficiaires,
 - la proposition de méthodes de soutien adaptées,
 - le choix d'espaces et de matériel adaptés.

SOCLES

- Les étapes des actions de l'apprenti servant à l'encouragement des actions autonomes des bénéficiaires étaient en majorité adaptées.

7

L'apprenti est capable d'expliquer ses actions au cours d'une activité planifiée d'une manière correspondant aux principes de l'institution et au groupe de bénéficiaires décrit.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti décrit le déroulement de l'activité planifiée et se référant à trois phases:
 - le début,
 - la phase principale,
 - la fin.
- L'apprenti avance des arguments en employant ses mots personnels avec des exemples concrets concernant la mesure dans laquelle l'activité planifiée correspond au concept et au groupe de bénéficiaires décrits.
- L'apprenti développe et explique d'autres options d'actions utiles correspondant aux phases respectives.

SOCLES

- Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes.
- L'apprenti a avancé un argument cohérent ainsi qu'un exemple concret correspondant au concept et au groupe de bénéficiaires.
- L'apprenti a développé au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.